



Rhumatisme et permis de conduire et visite médicale

Par sara

bonjour voila mon histoire.

je m'inscrit dans une auto ecole je ne declare aucune pathologie car je n'en ai aucune, je reste presque deux ans dans l'auto ecole mais je ne progresse pas, je decide de reprendre mon cerfat et dossier et de partir dans une autre auto ecole, ca se passe tres bien entre temps un rhumatologue me declare spondylhartrite! j'en ai vu d'autres mais eux ne sont pas d'accord car il n'y a aucun signe d'inflammation sur les prises de sang, bref mon medecin traitant reste un peu sceptique aussi mais demande l'ald que j'obtiens. je continue la conduite, le rhumatologue me prescrit a gogo du voltarene et lamaline, (mais je ne les prends que de temps a autres) on me trouve un peu d'arthros a l'epaule, le medecin me fait un dossier en MDPH. cela ne me gene pas pour conduire, tout se passe bien et j'obtiens le permis haut la main! ce qui me genait c'etait de trop marcher ou de rester debout longtemps car j'ai aussi une petite scoliose (legere selon les dr avec quelques protrusions non significatives) cela fait 6 mois que j'attends la reponse de la mdph que je n'ai toujours pas recue. en attendant actuellement je ne prend aucun traitement et malgre mon etat qui est plutot bien mon rhumato se borgne a me prescrire toujours les memes medicaments que je ne prend pas car j'ai pas de douleur !!!!

enfin bref, du coup j'ai vu sur internet on parle d'une visite medicale et je ne comprend pas si cette pathologie rentre dans les affections ou je dois faire la visite medicale ??? je sais pas quoi faire? merci

Par Tisuisse

Bonjour,

Tant que la préfecture ne vous demande pas de visite médicale, vous ne faites rien, vous continuez de conduire comme par le passé, c'est tout.